

Non à la surveillance généralisée !

Conférence de presse le 1^{er} juin 2015 à 9h – 138 rue Marcadet Paris 18^{ème} – Métro Lamarck-Caulaincourt

A partir du 2 juin, le Sénat est appelé à discuter en séance le projet de loi sur le renseignement. Malgré une opposition qui est allée en s'amplifiant, le texte soumis aux débats consacre un dispositif liberticide, qui expose les citoyens à des mesures de surveillance de masse, mises en œuvre dans l'opacité, sans contrôle réel et met en danger les mobilisations sociales et politiques comme le droit d'informer et d'être informé.

L'Observatoire des Libertés et du Numérique (OLN) et certaines des organisations opposées au projet de loi vous convient à une conférence de presse au cours de laquelle des représentants de l'OLN vous présenteront les principales demandes de modifications du texte, puis interviendront :

- Michel FORST, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des défenseurs des droits de l'Homme
- Benjamin BAYART, Président de la fédération French Data Network
- Stéphane LACOMBE, Association française des victimes de terrorisme

Ces interventions seront suivies de prises de position des organisations mobilisées.

Conférence de presse organisée à l'appel de : l'Observatoire des Libertés et du Numérique (LDH, La Quadrature du Net, Syndicat des avocats de France, CECIL, CREIS Terminal, Syndicat de la magistrature), Amnesty International, CGT, SNJ, SNJ-CGT, DAL, Genepi, UNEF, SNEPAP FSU, Union syndicale solidaires, UD-CGT Paris, CGT Police Paris, CGT Insertion Probation, CSF, Survie, CFDT journalistes, Mouvement Utopia, OIP.

Paris, le 29 mai 2015

Contact presse :

Feriel Saadni, service communication LDH : 01.56.55.51.08

contact-oln@ldh-france.org